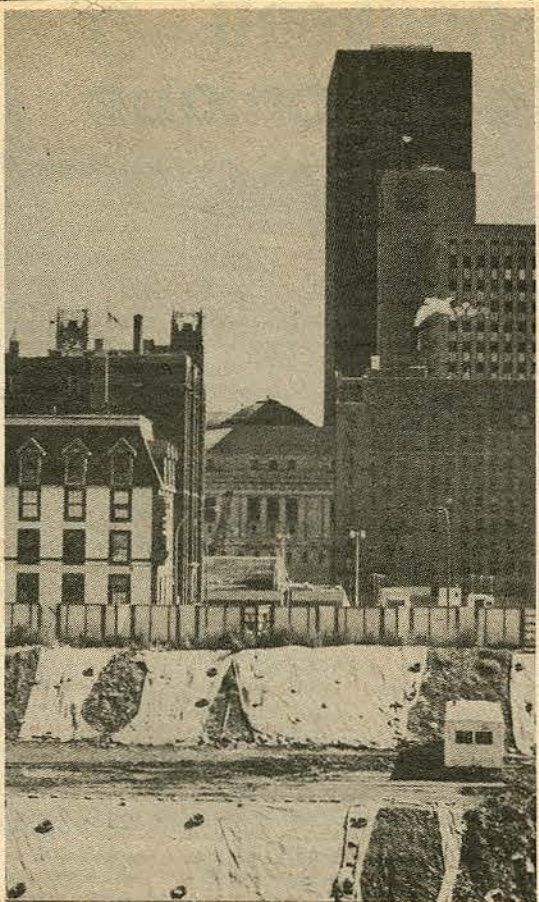




Fait-il bon vivre à Montréal?

Qu'en est-il de l'environnement et de la qualité de la vie à Montréal? Beau sujet de débat. Excellent thème pour un colloque qui se déroulera à l'UQAM les vendredi et samedi, 13 et 14 février prochains.

Organisé par le Groupe d'études et de recherches en environnement (GERE) qui réunit des professeurs d'études urbaines, de géographie, de maîtrise en environnement, etc., le colloque veut amener le plus de gens possible à s'interroger sur la question. A voir clair dans les recherches passées et actuelles. A inventorier de nouvelles ave-

nues. «Bref, à prendre conscience véritablement de l'évolution, plutôt de la détérioration de l'environnement, ou du tissu urbain montréalais, comme le soulignent les organisateurs du colloque, MM Luc-Normand Tellier (études urbaines) et Mohamed Berraja (géographie).

Des conférenciers bien connus pour leur travaux de recherche et leur implication dans le milieu, sont invités au colloque. Pierre Dansereau a choisi de parler du milieu bio-physique à Montréal. Il donnera sa conférence le vendredi, 13, à 14 heures. Jean-Claude Marsan, de l'Institut québécois de

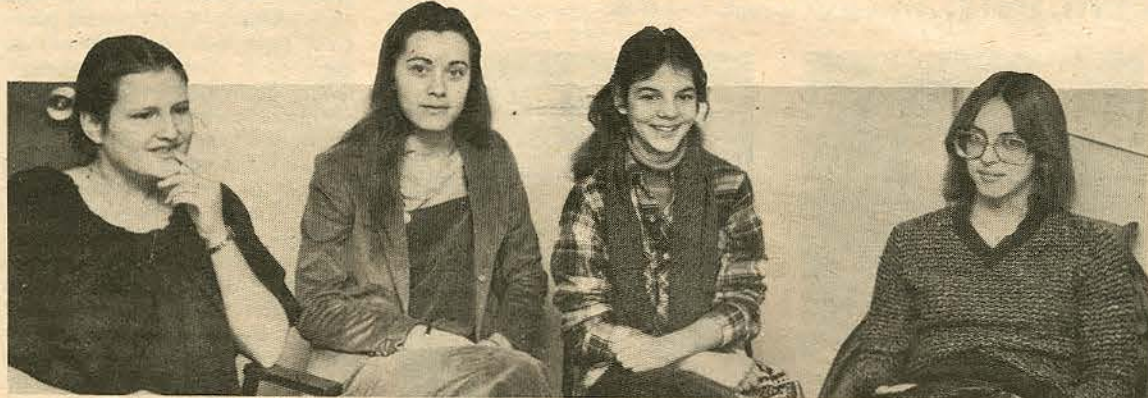
(la suite en page 2)

Une recherche étudiante

Les abandons scolaires à l'UQAM

Quatre étudiantes du module de travail social ont entrepris une recherche sur les abandons scolaires à l'UQAM: Lucie Bourbeau, Madeleine Gignac, Marie Lusignan et Isabelle Taillon. Démarche qui s'échelonne sur deux sessions dans le cadre des cours de méthodologie et techniques de recherche dont la première étape, plus théorique, est terminée: analyses de certains dossiers, définition de la problématique, choix des méthodes, etc. Par une série d'entrevues non directrices (entre 25 et 30), l'équipe s'apprête, dans un deuxième temps, à recueillir l'information sur les motifs véritables d'abandons des études lesquels seront, autant que faire se peut, regroupés par catégories de variables: pédagogiques, socio-économiques, socio-culturelles...

«Nous n'avons pas retenu d'hypothèses, expliquent-elles, qui sont trop souvent des idées préconçues pouvant influencer le déroulement de la recherche. Pour la même raison, nous avons écarté l'enquête par questionnaire



De g. à d.: Madeleine Gignac, Isabelle Taillon, Marie Lusignan et Lucie Bourbeau.

qui a d'ailleurs déjà été réalisée. Nous avons choisi d'aborder ce sujet sous un angle différent, par une méthode différente, afin de voir s'il est possible d'arriver ainsi à d'autres résultats.» Travail de déblayage qui sera utile, souhaitent-elles, à une étude plus approfondie sur la question.

Le critère retenu pour déterminer s'il y a ou non abandon scolaire est l'absence de réins-

cription d'un étudiant après quatre sessions révolues. L'échantillon, qui est en train d'être constitué, comprendra des «représentants» de toutes les familles de l'UQAM. Les personnes intéressées à collaborer à cette recherche peuvent communiquer avec les intéressées aux numéros suivants: 331-3469 (Isabelle); 279-9276 (Lucie); 526-6985 (Madeleine); 674-0856 (Marie).



l'uqam

Le C.A. propose de fermer le Rassemblement en ARC

Le 26 janvier, le conseil d'administration de l'UQAM, réuni en assemblée régulière, a constaté l'impossibilité d'obtenir l'adhésion de tous les membres professeurs du rassemblement en animation et recherche culturelles (ARC), et conséquemment, a conclu à l'impossibilité d'une relance. (On trouvera en page 2 le rappel des événements.) Le conseil a manifesté son intention de fermer le rassemblement. Il a donc demandé à la commission des études d'envisager cette fermeture et de procéder aux études nécessaires en conformité avec la clause 13.02 de la convention SPUQ-UQAM (sécurité d'emploi des professeurs). La commission devra faire rapport au Conseil dans les plus brefs délais.

Le conseil propose le maintien de la tutelle jusqu'à la fin de l'application de l'article 13. A cette fin, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche assumera le tutorat en conformité avec la politique opérationnelle de l'enseignement-recherche (point 2, 9, 8, ER-5). Le vice-recteur aura mandat de nommer un nouvel administrateur délégué en remplacement du démissionnaire, aux fins de l'assister dans ses fonctions.

Le conseil recommande le maintien des programmes en animation culturelle (bacc. et certificat) ainsi

que du mandat de la sous-commission du premier cycle — à l'effet de présenter avant le 1er mars 81 à la commission des études un rapport final sur l'évaluation des programmes — de même qu'une proposition de modification de la banque de cours siglés ARC. Le conseil recommande en outre de maintenir la suspension des modes d'administration et de fonctionnement du module d'animation et recherche culturelles. Trois professeurs sont nommés comme membres du conseil de module, jusqu'à décision contraire. Ce sont: Madame Marie Letellier et M. Réjean Mathieu, professeurs au rassemblement, et M. Denis Savard, professeur en sciences religieuses. Le vice-doyen de la famille des lettres, M. Guy Labelle continuera d'assumer la direction du module jusqu'à la nomination d'un directeur. Le Conseil prend acte des noms des étudiants désignés à titre de membres du conseil de module jusqu'au 1er novembre 81 (Miles Danielle Bernier, Claire E. Dufresne, Johanne Bouchard, Yvonne Cloutier).

Enfin le conseil d'administration autorise la réouverture des admissions aux programmes d'animation culturelle en mars 81, aux fins d'inscription à la session d'automne, sous réserve du mandat confié à la sous-commission du premier cycle.

C.A.

Les revendications majeures du projet SCCUQ



Mme Diane Lamoureux,

Déposé à la table de négociation tout juste à la fin de la dernière session, le projet de convention collective du Syndicat des chargés de cours propose des modifications majeures à la sentence arbitrale qui a tenu lieu de convention collective d'août 79 à août 80.

Selon Mme Diane Lamoureux, chargée de cours en science politique portée récemment à la présidence du SCCUQ par un

conseil syndical intérimaire (à la suite de la démission de M. François Blanchard), les principales revendications introduites dans le nouveau projet touchent les exigences de qualification et la notion de compétence, le mode de répartition des charges de cours et les conditions salariales.

Les articles traitant des exigences de qualification tentent de baliser le pouvoir des assemblées départementales qui était jusqu'à maintenant, à cet égard, entier. Il est proposé que désormais les qualifications d'embauche soient élaborées par les assemblées départementales (après consultation obligatoire des syndiqués) et approuvées par la commission des études et le conseil d'administration. On y renforce également l'obligation de traduire la diplomation en équivalence de formation ou d'expérience.

Le projet de convention fait apparaître la notion de compétence et de champ de spécialisation: chaque chargé de cours obtiendra une compétence acquise sur les charges de cours qu'il a données et une compétence réputée sur

(la suite en page 2)

Youppi!
Un nouveau
répertoire
téléphonique

page 2

C.G.

Conseil d'administration

A sa réunion du 26 janvier 81, le conseil d'administration a :

- nommé M. Camil Bouchard au poste de directeur du laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS);
- procédé à l'engagement de 10 professeurs, réguliers ou substitués;
- modifié la résolution 80A3073 de façon à permettre l'octroi d'un nombre de congés de perfectionnement supérieur au quart du nombre total de congés disponibles;
- accordé 52 congés sabbatiques et 22 congés de perfectionnement pour 1981-82;
- manifesté son intention, suite à la situation en animation et recherche culturelles, (voir article en première page);
- procédé à la constitution du

conseil de module d'animation et recherche culturelles;

- adopté la politique de critères d'embauche pour l'année 81-82;
- reconduit pour 1981-82 avec une modification mineure la politique de critères de promotion de l'année 79-80;
- adopté le rapport annuel sur la coopération internationale;
- approuvé les politiques d'admission, de contingentement et de sélection pour l'année 1981-82;
- pris acte des résolutions 80 CE2935 et 81 CE2942, et a assuré les membres de la commission des études qu'il réexaminera sa recommandation (concernant les comités des usagers) au terme de l'expérience actuelle en cours, soit au plus tard, à son assemblée régulière du mois de juin prochain.

Comité exécutif

A sa réunion du 20 janvier 81, le comité exécutif de l'UQAM a :

- nommé Madame Danielle Desbiens au poste de doyen adjoint des études de 1er cycle;
- retenu par prêt institutionnel les services de deux professeurs

invités au département des sciences de l'éducation;

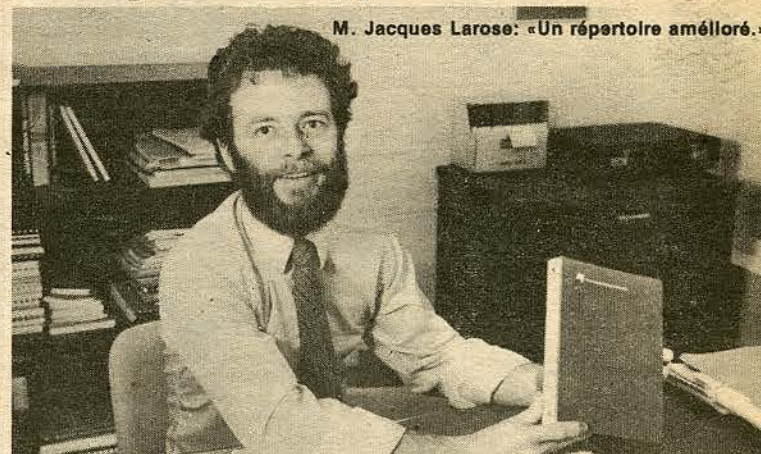
- accordé un congé sans traitement d'un an à M. Gilles Beausoleil;
- ouvert un poste de soutien pour le programme PPMF.

Youppi! Un nouveau répertoire téléphonique

Un nouveau répertoire téléphonique sort des presses de l'UQAM ces jours-ci. Plusieurs vont respirer d'aise. Car, il faut bien le dire, le répertoire de 1979-1980 avait beaucoup de défauts: format trop large, caractère «informatique» difficile à lire, index compliqué, et quoi encore?

Le service des télécommunications voulant mettre le doigt sur tous les «bobos» a procédé le printemps dernier à un sondage-maison. Un questionnaire a été envoyé à plus de 1 000 personnes: professeurs et chargés de cours, personnel de soutien (bureau, métiers, professionnels), cadres. Quelque 400 personnes ont répondu et, selon le directeur du service, M. Jacques Larose, c'est à partir des suggestions formulées que le nouveau répertoire a été élaboré.

Une première amélioration saute aux yeux: le format a été réduit à 8 1/2" X 5 1/2", format déjà utilisé il y a quelques années. Il est infiniment plus pratique (75% des répondants au sondage avaient demandé ce changement). Autre suggestion retenue: le choix d'un caractère plus net, de lecture aisée. Certains trouveront que ce n'est pas encore parfait, mais l'effort est sensible.



M. Jacques Larose: «Un répertoire amélioré.»

On a également adopté des divisions plus claires, avec pour chacune d'elles, une table des matières. L'ordre alphabétique est respecté dans toutes les sections et un système de référence renvoie facilement d'une division à l'autre.

Le répertoire s'ouvre sur des informations générales: normes téléphoniques, politique d'imputation des coûts, service de répondeur-enregistreur, etc. On peut, selon l'utilisation que l'on en fait, trouver cela inutile ou, au contraire, important. Mais, comme le répertoire est présenté dans un cartable à anneaux, il est possible de détacher les pages qui ne nous servent pas quotidiennement. Cela allègera le cartable qui en sera d'autant plus maniable.

Le nouveau répertoire pêche par l'absence d'accents, les abréviations fautes et une ponctuation douteuse. Cela est dû, semble-t-il, au tout récent système d'informatique. Mais on promet que tout cela sera corrigé dans la prochaine édition qui sortira vraisemblablement dès septembre prochain. En effet, le service des

télécommunications a l'intention de produire deux répertoires par année. Les corrections, ainsi, pourront être faites au fur et à mesure.

Il s'écoulera environ deux semaines avant que toutes les personnes dont les noms apparaissent dans le répertoire en reçoivent un exemplaire. Advenant des oublis, on communique avec le service. D'autre part, quiconque perdrait son exemplaire, pourra en commander un autre (prix: 5\$).

Le directeur du service des télécommunications veut maintenant «sonder» la clientèle étudiante «dont les besoins diffèrent de ceux des instances professorales, de gestion ou de secrétariat». En attendant que l'on produise quelque chose pour eux, dit M. Larose, les étudiants peuvent consulter le répertoire BELL qui contient les principaux numéros de l'Université. Ou faire appel aux téléphonistes de l'UQAM en se servant des appareils rouges (téléphones internes) installés dans tous les pavillons de l'Université.

H.S.

ARC - Rappel des événements

24 novembre 80 — Le conseil d'administration adopte les recommandations de la commission des études du 17 novembre (Journal l'Uqam, 24 nov.) sur ARC.

3 décembre — M. Gilles Thérien accepte le mandat d'administrateur délégué auprès d'ARC.

10 et 12 décembre — Le comité de tutelle et le doyen de la gestion des ressources affectent des tâches à des professeurs d'ARC. Ils apportent, s'il y a lieu, des modifications.

12 et 17 décembre — Trois professeurs d'ARC déposent des griefs.

15 décembre — Le conseil d'administration désigne le comité de tutelle. Il reporte au 12 janvier 81 le début de la session en ARC.

19 décembre — Le tuteur convoque tous les professeurs d'ARC à une semaine de réflexion sur la relance.

5 janvier 81 — C'est la semaine de réflexion. On note l'absence de trois professeurs. Un quatrième est en congé de maladie.

12 janvier — Première semaine de cours en animation et recherche culturelles.

12, 14 et 16 janvier — Dans une lettre au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le comité de tutelle signale l'absence de professeurs aux cours assignés. Il recommande le congédiement immédiat des absents.

15 janvier — Le vice-doyen de la famille des lettres écrit au vice-recteur à l'enseignement et à la

recherche que des professeurs sont absents de leurs cours. Ces cours sont destinés tant au module d'animation et recherche culturelles qu'à celui de sexologie.

20 janvier — Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche écrit à Madame Michèle Saulnier et à M. Luc Morissette au sujet du non-respect du contrat de travail. Par lettre également, il demande à M. Serge Wagner de se présenter auprès des tuteurs avant le 28 janvier pour déterminer ses tâches de session d'hiver.

22 janvier — Le conseil syndical du SPUQ prend position.

23 janvier — Le comité de tutelle remet sa démission.

Fait-il bon vivre à Montréal?... (suite de la page 1)

recherche sur la culture, abordera la question de la «Qualité de la vie et de la perception du milieu montréalais dans l'espace et dans le temps» (samedi, 14, à 9 heures). Les deux conférences ont lieu à la salle Alfred-Laliberté.

Les participants au colloque pourront discuter des nombreux aspects soulevés par le thème de la rencontre aux ateliers du vendredi et du samedi. Ils sont consacrés au «milieu habité et qualité de la vie», au «transport et au logement», à «l'eau et au sol», à «l'air et au climat», à «l'environnement visuel», au «patrimoine». Des intervenants et des animateurs venant des milieux universitaire, para-public et gouvernementaux, participent à chacun de ces ateliers.

Pour clôturer le colloque, le GERE a pensé non pas à «une plénière», mais à un débat qu'il prévoit vif. Il mettra en présence des personnalités dont on connaît les orientations politiques, économiques et sociales divergentes,



M. Luc-Normand Tellier

mais qui tous, disent avoir Montréal à coeur: MM Yvon Lamarre (Parti civique), Jean Roy (RCM), Nick Auf der Maur (GAM), Jean-Claude Leclerc (Le Devoir). Les organisateurs souhaitent une participation large à ce débat qui a pour sujet précis: «Quelles sont les priorités dans l'amélioration



M. Mohamed Berraja

de la qualité de la vie à Montréal».

L'inscription au colloque peut se faire dès maintenant. Le coût: 20\$ (membres du GERE: 10\$ et étudiants: 5\$). On obtient des renseignements additionnels en téléphonant au numéro: 282-4575.

H.S.

Revendications...

(suite de la page 1)

tous les cours préalablement définis par l'assemblée départementale comme faisant partie du même champ de spécialisation que les cours donnés. Qu'elle soit acquise ou réputée, sa compétence lui permettra d'être inscrit de facto sur la liste d'éligibilité à une charge de cours.

Afin de traduire l'ancienneté réelle des syndiqués, l'article 8 du projet suggère l'existence de deux listes de pointage: une liste départementale (la seule dans la présente convention) et une liste «universitaire» (pour rendre justice à ceux qui sont embauchés dans plus d'un départements), lequel pointage deviendrait proportionnel au nombre d'heures de cours données.

Au chapitre de la répartition des charges de cours, les demandes sont de taille. Sans entrer dans tous les détails (l'article 9 comporte plus de 30 items), disons que le SCCUQ souhaite que la répartition s'effectue à partir de 3 listes d'éligibilité (ancienneté au département, à l'UQAM, gens de l'extérieur), que l'application du principe d'ancienneté soit automatique, que priorité soit accordée aux chargés de cours qui n'ont pas d'emploi continu à plein temps en leur assurant, dès le premier tour, deux charges de cours; priorité également aux étudiant(e)s ainsi qu'aux salariées femmes lorsque celles-ci sont en minorité numérique dans un département.

Tout en exigeant que l'Université reconnaisse l'ensemble de leurs tâches (enseignement, encadrement, services à la collecti-

tivité), les chargés de cours proposent une tâche de 3 charges-session, 6 charges-année pour ceux dont c'est le seul revenu, et 1 charge-session, 3 charges-année pour les autres. L'engagement «sessionnel» passerait de 15 à 18 semaines.

Les demandes salariales seront formulées lors de la prochaine assemblée générale du 12 février, à 20h au AM-050. L'on sait d'ores et déjà qu'elles seront substantielles compte tenu des modifications de tâche et du principe mis de l'avant: à travail équivalent, salaire équivalent, concernant aussi bien les rapports chargés de cours-professeurs réguliers que chargés de cours entre eux.

D.N.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

volume VII, numéro 16
2 février 1981

publié par
section information
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué. H3C 3P8

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
Tél.: 282-6179

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: premier semestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

Quand l'animation se fait religiologique



M. Jean-Marie Berlinguette

On peut dire de M. Jean-Marie Berlinguette qu'il a eu la main heureuse en créant, il y a deux ans, une société d'animation religieuse : quatre animateurs y travaillent maintenant à plein temps et la clientèle ne semble aller qu'en s'accroissant. Ex-étudiant du module de sciences religieuses, aujourd'hui chargé de cours à ce même programme tout en étant inscrit à la maîtrise, M. Berlinguette explique ainsi le succès de cette entreprise à caractère original : « Dans ce monde assez superficiel, les gens ont un besoin évident, vital, de clarifier leurs valeurs, de se poser des questions de fond. Comme si l'absurdité et le non-sens produisaient malgré tout un effet positif : celui de nous renvoyer au fondamental. »

Fortement inspirée par le théoricien Abraham Maslow, empruntant nombre de techniques à la psychologie humaniste, influencée par les courants de spiritualité orientaux, la religiologie se veut

une lecture psychologique du phénomène religieux. Elle ne propose aucun credo, morale ou confessionnalité bien qu'elle soit préoccupée par les croyances de tous ordres. Elle s'attache plutôt à identifier et à questionner les valeurs et sens fondamentaux de la vie de chacun.

Dans le mémoire de maîtrise qu'il prépare actuellement (sous la direction de M. Denis Savard qui a participé de près à la naissance du mouvement d'animation religiologique et qui demeure encore plus qu'un observateur attentif), M. Berlinguette tente de définir ce type d'intervention, à partir de ses expériences et de ses réflexions. Il avance prudemment dans la voie de la théorie de peur, souligne-t-il, qu'elle prenne un jour ou l'autre le dessus sur la pratique. «Pour l'instant, disons que la religiologie est la science qui veut nommer toute expérience humaine faisant référence au transcendant. Une définition opératoire: une science

qui étudie le goût du plus être, le mouvement vers l'absolu, la visée vers la vérité».

Concrètement, les quatre amateurs (outre M. Berlinguette: Mmes Ghislaine Poirier, Andrée Bouchard, M. Jacques Buteau sans compter les stagiaires) offrent leurs services dans diverses commissions scolaires du Québec pour des sessions auprès des professeurs d'éducation morale, du primaire et du secondaire; certains d'entre eux rejoignent davantage les personnes du 3e âge; d'autres s'orientent particulièrement du côté des étudiants. A l'UQAM même, l'intérêt déborde largement les étudiants du module de sciences religieuses, certains groupes étant formés d'étudiants aussi bien de science politique, d'arts plastiques, d'administration, etc.

Peu important l'âge ou la fonction sociale, constate M. Berlinguette, les besoins sont les mêmes: «Cela ne découle pas des mêmes expériences et ne s'exprime pas nécessairement de la même manière, avec les mêmes mots mais la plupart du temps, les valeurs idéalisées sont: l'amour, la justice, la liberté, la beauté, la vérité.»

A travers un ensemble d'activités structurées qu'ils proposent aux inscrits (après les avoir eux-mêmes vécues), les animateurs les amènent à prendre contact de façon « expérimentielle » avec leur monde de valeurs, à les nommer de façon cohérente, puis à évaluer la distance ou le degré de distorsion entre leurs valeurs idéalisées et leurs manières d'agir.

Cette attention à «l'ici et maintenant» illustre bien le rapprochement entre la religiologie et la psychologie humaniste, de laquelle elle se différencie cependant par son cadre de référence.

D.N.



Mme Catherine Lacroix

Thèse en psycho

L'humour, pourquoi?

«De par ma naissance, je suis un cas de siège, je me suis habituée très jeune à regarder la vie à l'envers!» Puis un grand éclat de rire qui, de loin, ne fut pas le dernier. Ainsi Catherine Lacroix justifie-t-elle le choix du sujet de son mémoire de maîtrise en psychologie: «La signification de l'humour dans le processus thérapeutique» peu à peu transformé au fil de sa recherche en «L'humour, troisième force dans l'évolution de la connaissance de soi».

«Car l'humour, dit-elle, déborde le processus thérapeutique. Il ne s'agit pas d'employer l'humour comme un outil, ni de faire des farces pour nier le drame. L'humour est une philosophie de vie, une capacité de créer à partir du drame, d'en voir l'envers et d'en rire. L'humour est une vision distanciée de soi-même». Et d'autrui, pardi!

Abreuvées aux sources freudiennes, les mentalités psychanalytiques n'entendent pas forcément à rire. Dans un premier chapitre, Catherine Lacroix analyse les considérations négatives de l'humour ou pourquoi Freud, Dooley, Hitschmann, etc. ont dit non à l'humour. «Les psychanalystes ont surtout perçu l'aspect pathologique de l'humour (illusion masochiste et/ou narcissique). En gros, explique-t-elle, ils disaient: si tu es un adulte, t'as pas d'affaire à rester enfant. Le principe de réalité l'emporte sur celui du plaisir. La vie, c'est dur pour tout le monde!»

Selon ces auteurs, l'humour serait un potentiel destructif en thérapie, un outil dangereux provoquant la fuite plus que la conscience; ils reconnaissent par ailleurs que, malgré la souffrance, l'humour peut être un moyen «économique» et sécurisant qui ne coûte rien à la santé mentale et n'en altère pas l'intégrité.

En un second temps, Catherine Lacroix envisage les considérations positives sur l'humour ou pourquoi les psychologues McGhee, Berlyne, Kris, Maier, Spencer, etc. ont dit oui à l'humour comme élément dynamique du développement des forces inconscientes et illusion créatrice. «Pour eux, renchérit Catherine Lacroix, l'humour représente un potentiel créateur en psychologie, non pas une «économie» d'affectivité mais une «dépense». Ils mettent de l'avant les concepts de complicité, de partage, d'expression créatrice des difficultés, d'explosion, de dynamitage, d'ouverture de la relation thérapeutique.»

C'est en fermant ce chapitre que Catherine Lacroix ouvre vraiment sa thèse. Par delà les limites de la psychologie, à même la philosophie, la pensée universelle, elle veut atteindre l'essence de l'humour. C'est pourquoi elle s'apprête à interroger Beaudelaire, Nietzsche, Rilke, Jankélévitch, Hesse, Jung, etc. C'est ici qu'elle compte faire éclater la lourdeur du vocabulaire psychologique, créer un texte plus aérien; donner forme à la pensée divergente, au fluide, à l'humide, au mobile, au jeu; prendre son envol.

Ainsi aura-t-elle tenu sa gageure jusqu'au bout: faire une thèse qui lui ressemble, qui lui permette de s'explorer, de se recréer elle-même; par-dessus tout, accomplir un travail qui ne l'ennuie pas et qui ne fait pas bailler aux corneilles son directeur de thèse, M. Nicolai Buruiana.

Difficile cependant de réaliser son dernier désir: à la toute dernière page, traduire ce grand rire qui pourrait secouer les professeurs et étudiants de psycho et tous les autres qui, dans cette université, se prennent, à son avis, tellement trop au sérieux.

D.N.

Un premier inventaire des thèses consacrées aux femmes

Un premier répertoire des thèses consacrées aux femmes sera sous peu à la disposition des étudiants et des chercheurs de l'UQAM. Thèses de maîtrise ou de doctorat produites dans l'ensemble des universités québécoises depuis 1929, dont le titre, porteur du mot «femme», apparaît dans l'un ou l'autre des fichiers des bibliothèques de la région mont-réale. Soit, au total, près de 500 titres recoupant une douzaine de disciplines qui, à quelques exceptions près (éducation, littérature...) relèvent du champ des sciences humaines.

Yolande Cohen, professeur au département d'histoire, Andrée Boucher, étudiante en science politique et Ghislaine Desjardins ont amorcé ce travail il y a environ un an. Projet concrétisé pratiquement à leurs frais, mis à part une modeste subvention du groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur la condition des femmes (GIERCF). La première copie du Répertoire, produite sous une forme plus ou moins artisanale, sera disponible au département d'histoire d'ici quelques semaines. Elle fera

possiblement l'objet d'une publication de l'Institut de la culture du Québec.

«Ce document fut conçu comme un outil d'analyse pour alimenter la recherche et les cours sur la condition des femmes, de commenter Mme Cohen. Contrairement aux ouvrages qui sont déjà répertoriés, les thèses portant sur le sujet étaient, à ce jour, difficilement accessibles car peu connues.» Soit dit en passant, la plupart de ces travaux ont été produits dans la région métropolitaine et sont donc à portée de la main.

Fait à souligner, l'analyse qui accompagne le Répertoire constitue un premier survol de la production universitaire dans ce domaine. Effectuée essentiellement à partir des titres par une série de recoupements thématiques, elle permet de dégager des constantes qui sont autant d'indices révélateurs, selon ses auteurs :

- les trois quarts des thèses recensées sont postérieures à 1960;
- leur concentration par disciplines correspond à une certaine

«ghettoïsation» des femmes dans ces disciplines; ce qui explique, en partie, la forte proportion de travaux consacrés à des études de cas: déviances psychologiques, mères célibataires ou alcooliques, relations mères-enfants, etc:

- assez curieusement, certaines disciplines des sciences humaines ont tout à fait boudé ce champ de recherche: histoire, science politique, sociologie...;
- dans l'ensemble, peu de thèses portent sur l'histoire ou l'organisation des femmes, peu de biographies sur celles d'entre elles ayant joué un rôle important;
- un changement notable se dessine vers la fin des années 60: la recherche purement descriptive et ponctuelle cède du terrain aux analyses plus globales qui replongent les femmes dans leur contexte social, historique, politique...

A la lumière de ces données, concluent Yolande Cohen et Andrée Boucher, une constatation des plus intéressantes s'impose: la recherche universitaire suit les mouvements sociaux plutôt qu'elle ne les précède!

C.G.



Premiers boursiers de la Fondation UQAM

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal a attribué, pour l'année 1980-1981, dix-sept bourses réparties entre les trois cycles. Le directeur général de la Fondation, M. Marcel-Aimé Gagnon, signale que ces premières bourses représentent une somme de 29 000\$, à laquelle viendront s'ajouter deux bourses post-doctorales, d'une valeur de 12 000\$ chacune, qui seront décernées le 15 mars prochain.

Bénéficiaires au premier cycle

Six bourses d'une valeur de 1 000\$ chacune ont été attribuées à des étudiants inscrits à temps complet à un programme de premier cycle. Ce sont:

- Raymond Deschênes, b.a. en arts plastiques, famille des arts;

- Anne Desrochers, b.a. d'enseignement à l'enfance inadaptée, famille de la formation des maîtres;
- Marie Labelle, b.a. en linguistique, famille des lettres;
- Gilles Picard, b.a. en mathématiques, famille des sciences;
- Céline Constantineau, b.a. en psychologie, famille des sciences humaines;
- Robert Gagné, b.a. en administration, famille des sciences de la gestion, option sciences immobilières, Bourse Stern.

Bénéficiaires au deuxième cycle

Six bourses d'une valeur de 1 333\$ chacune ont été attribuées à:

- Suzanne Beaulieu, maîtrise en science politique;

- Jean-Paul Coupal, maîtrise en histoire;
- Kenvin Henley, maîtrise en histoire;
- Anne Martin, maîtrise en études des arts;
- Nicole Morf, maîtrise en science politique;
- Geneviève Soucy, maîtrise en psychologie.

Bénéficiaires au troisième cycle

Cinq bourses d'une valeur de 3 000\$ chacune ont été attribuées à:

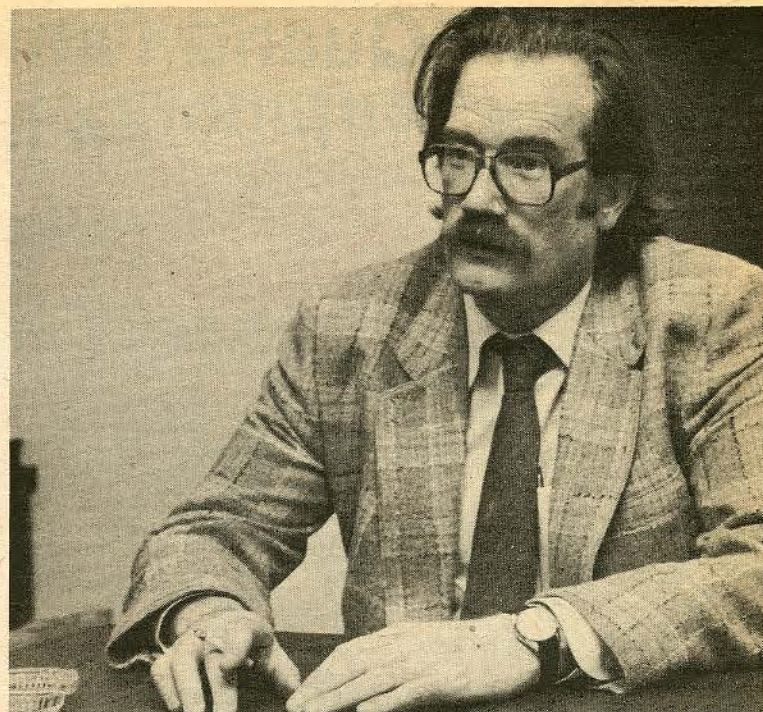
- Gilles St-Amant, programme de doctorat en administration;
- Fernande Roy, programme de doctorat en histoire;
- Claude Deschamps, programme de doctorat en psychologie;
- François Cyr, programme de doctorat en science politique;
- Francis Tremblay, programme de doctorat en sémiologie.

Ce premier programme de bourses de la Fondation, d'une valeur totale de 53 000\$ a été mis de l'avant par le Comité d'attribution des fonds de la Fondation, sous la présidence de M. André Bisson, et dont les membres sont le Dr J. Maurice Leclair, Brian Mulroney, la sénatrice Yvette B. Rousseau, Lucien Saulnier, Jean-Marie Poitras, le Dr Michael Oliver, Michel Leclerc, Claude Corbo et Marcel-Aimé Gagnon.

Au total, 119 demandes ont été reçues par la Fondation, puis soumises pour étude à un Comité spécial d'attribution des bourses, créé par la commission des études de l'UQAM. Ce comité était présidé par le registraire, M. Yval Leib, et comprenait Louise Richard, responsable de l'aide financière aux S.A.E.; Yvon Pépin, professeur au département de chimie; Prosper Bernard, professeur au département des sciences administratives; François Carreau, doyen-adjoint des études avancées et de la recherche; Gilbert Dionne, doyen des études de premier cycle.

Bref

Dans le cadre de la série de conférences mise sur pied par M. Rimijji, du département de géographie, Mme Sherry Olson, du département de géographie de l'Université McGill prononcera le mercredi 4 février une conférence sur «Les cycles de construction et les crises urbaines — le cas de Baltimore». La rencontre aura lieu à 18h30 au 4240 du pavillon Aquin.



M. Alain Duhamel

Patrimoine: opter pour un journalisme critique

«Québec est une petite ville, mais le clocher est très haut. Il est souvent difficile pour les législateurs et les fonctionnaires de voir ce qui se passe sur le parvis de l'église. Un des rôles des médias est de faire en sorte que la voix des citoyens soit entendue.» Le Devoir s'y emploie depuis toujours, expliquait Alain Duhamel, journaliste de la boîte, invité la semaine dernière à donner le coup d'envoi aux rencontres du «mardi du patrimoine».

Alain Duhamel a sa chronique hebdomadaire sur le patrimoine dans Le Devoir. «Ca fait déjà six ans!» Bien au fait des dossiers, préoccupé par les groupes populaires ou locaux, voués à la préservation et à la restauration du patrimoine, Alain Duhamel parle avec passion (le mot est de lui) de son métier de journaliste et du secteur qu'il couvre au Devoir. «Je ne suis ni architecte, ni historien, ni urbaniste, ni géographe, ni archéologue, mais je m'intéresse à tous ces champs de la connaissance. Le patrimoine faisant appel à chacun d'eux.»

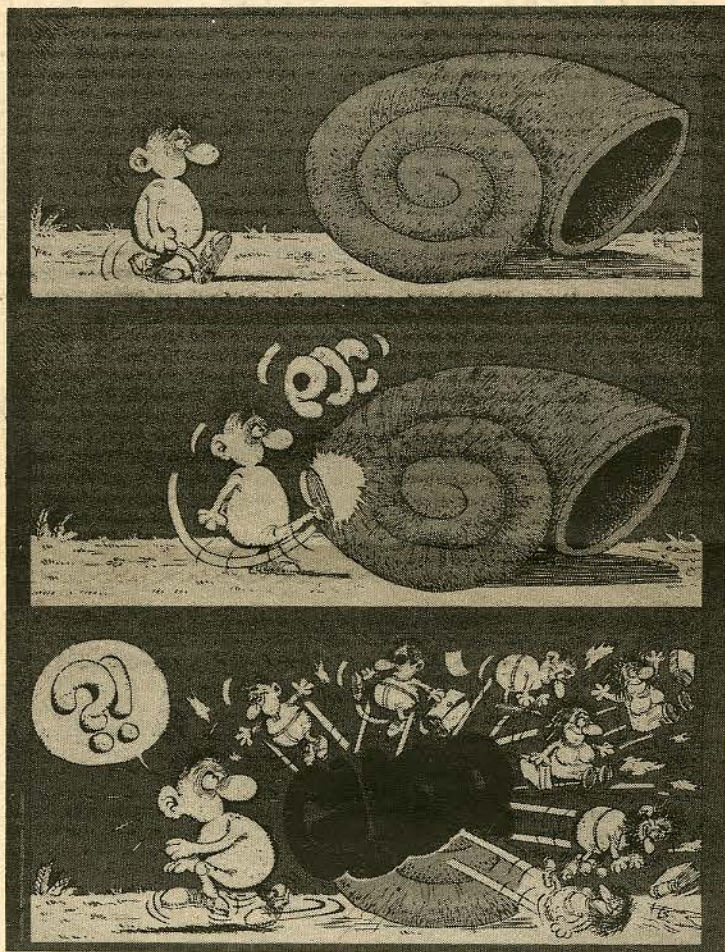
Extrêmement volubile, facilement narquois face aux parlementaires et aux fonctionnaires («excusez l'expression, mais il faut très souvent leur botter les fesses»), M. Duhamel a insisté sur le chemin parcouru depuis les quinze dernières années, en matière de «bâti québécois» (patrimoine). «Aujourd'hui, les urbanis-

tes, architectes, politiciens, et même les promoteurs immobiliers, ne peuvent plus faire abstraction des acquis à cet égard. Et, croyez-moi, ce qui a été gagné l'a été de haute lutte et par les groupes de base, les simples citoyens, pas par les chambres de commerce, les hommes d'affaires...»

A ce chapitre, Alain Duhamel a fait oeuvre de pionnier, d'éclairer. Son journalisme critique a suscité bien des débats et permis à plusieurs projets d'être menés à terme. Un intervenant l'a souligné lors de la rencontre et Duhamel a tout simplement dit qu'il souhaitait continuer dans cette voie qui, d'ailleurs, lui paraît plus claire qu'il y a 25 ou 30 ans. «Il existe aujourd'hui des lois, les législateurs font parfois bien les choses. Il existe aussi un grand nombre de regroupements intéressés par le patrimoine et l'environnement. On est beaucoup mieux outillé, mais notre action doit être sans cesse redéfinie, en regard des besoins réels d'une communauté.»

Les «mardis du patrimoine» se poursuivront tous les 15 jours. Les prochains invités: Jean-Claude Marsan et le groupe «Sauvons Montréal». L'organisateur des rencontres, Pierre Mayrand, du Groupe de recherche en patrimoine, a voulu faire appel à des personnes ou groupes de l'extérieur de l'Université, «pour élargir le débat, la réflexion».

H.S.



Dernière semaine pour s'inscrire aux Ateliers GLLOQ, groupes d'exploration et d'action, offerts par le service d'animation socio-culturelle. Coût: 50\$ [30 heures]. Lieu d'inscription: AM-720 [282-3145]. Début des ateliers: le 9 février.

L'AGEUQAM reste vigilante

Quand les politiciens courtisent les étudiants

Affaiblies depuis quelques années, puis laissées pour compte par un peu tout le monde, les associations étudiantes sont maintenant courtisées. Surtout par les partis politiques qui, on peut le penser, croient y trouver leur intérêt. L'Association générale des étudiants de l'UQAM (AGEUQAM), va tenter de voir clair dans les intentions des politiciens et les nouvelles réglementations gouvernementales touchant les questions étudiantes, lors de son prochain Congrès d'orientation fin février - début mars.

Le Congrès d'orientation de l'AGEUQAM ne se présente pas comme les années passées. Une semaine d'ateliers modulaires précédera une assemblée plénière

générale. On discutera, lors de ces ateliers, des thèmes suivants: AGEUQAM / reconnaissance et action syndicale; la pédagogie; les conditions financières; le mouvement étudiant national. Des comités de coordination ont été mis sur pied à cet effet, eux-mêmes chapeautés par un comité général d'organisation du Congrès. Tous les membres de ces comités ont vu leur nomination entérinée par la PIM, instance décisionnelle entre les assemblées générales, et où siègent des délégués des différents modules.

L'assemblée générale spéciale (plénière) qui clôturera la semaine d'ateliers et autres activités d'information et de réflexion, se tiendra le 11 mars, à la salle Marie-Gérin-Lajoie (un problème

de locaux a retardé la tenue de cette plénière).

Suivront les élections à l'AGEUQAM à la mi-mars. Où seront élus les membres de l'exécutif et les délégués à l'ANEQ — Association nationale des étudiants du Québec.

Des informations beaucoup plus détaillées touchant le Congrès et les élections paraîtront dans un prochain numéro du journal UNITE, organe officiel de l'AGEUQAM.

Le journal, soit dit en passant, ne reçoit plus de subventions ou fonds de l'Université. Il doit s'autofinancer, ce qu'il tente grâce aux annonces publicitaires et aux cotisations volontaires perçues lors des inscriptions. Reste un léger déficit à éponger qui le

sera probablement par les Services aux étudiants, à condition que l'UNITE publie des placards d'information des SAE.

Dans un autre ordre d'idées, l'AGEUQAM se voit dans l'éventualité de quitter le local de réunion Aquin-3105 qu'elle occupe présentement. Cet espace normalement revient à la famille des sciences humaines qui voudrait le récupérer. La direction allègue que l'AGEUQAM a suffisamment de locaux à sa disposition: elle est installée depuis quelques semaines dans trois petites salles du Jasmin, niveau métro. Mais, selon Patrice Legendre, secrétaire de l'AGEUQAM, «il faut absolument une salle de réunion plus vaste et le Aquin-3105 convient parfaitement aux

besoins».

Autre source de discussion à l'exécutif de l'AGEUQAM: le rapport Corbo-Dionne déposé au Conseil d'Administration peu avant les Fêtes. Ce rapport, selon M. Legendre, étudie deux choix quant à la reconnaissance étudiante: une association unique telle l'AGEUQAM (situation de monopole) et le pluralisme syndical étudiant (plusieurs associations officialisées). «MM Corbo et Dionne favorisent la seconde option; ce sera un sujet débattu lors de notre Congrès». Rappelons que le comité Corbo-Dionne avait le mandat de revoir le chapitre III de la politique de reconnaissance et de financement des associations étudiantes de l'UQAM.

Hélène Sabourin